

# LE COLLECTIONNEUR

SE PUBLIE A 3000 COPIES LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. I.

MONTRÉAL, MAI 1886.

No. 1.

## LES TIMBRES POUR LETTRES

RECOMMANDÉES DU CANADA "REGISTERED STAMPS"

Je ne sais pour quelle raison, au Canada, on tient un compte séparé des lettres recommandées; pour simplifier la tenue des livres, le Parlement du Canada dans la session de 1875 a décidé qu'à l'avenir il y aurait des timbres spéciaux pour les lettres recommandées. Afin de se rendre un compte exact des lettres recommandées, il fut décidé qu'un timbre dit *registered* serait apposé sur chaque lettre recommandée. D'après les règlements, ces timbres ne peuvent servir à affranchir les autres matières postales, et nul autre ne doit être employé pour les lettres recommandées.

Le 15 novembre 1875 le gouvernement mit en circulation un timbre oblong (*Registered*) de 2 cents de couleur orange. Ce timbre devait servir pour toute lettre recommandée à destination dans n'importe quelle partie du Canada régie par la Confédération. Il est encore en usage aujourd'hui: on rencontre quelquefois des spécimens rouges, bruns. Le 5 vert ou vert jaune a été émis pour recommander tout paquet à destination pour le Canada, les Etats-Unis, l'Europe, et aussi pour toute lettre recommandée à destination des Etats-Unis, de l'Europe, etc.

Le 8 bleu a été émis pour recommander toute lettre, tout paquet, etc., etc., à destination pour la Chine, le Japon, l'Indoustan, l'Australie. Au commencement de l'année 1879 il s'agissait, pour le Canada, d'entrer dans l'*Union postale universelle*, le taux de 5 cents devint uniforme pour recommander toute lettre à destination pour n'importe quel pays étranger, ce qui rendit les 8 cents (*registered*) inutiles. Le maître général des postes fit venir à Ottawa tous les timbres 8 cents non vendus à

cette époque. Les maîtres de poste firent leurs retours et vers le mois d'avril 1880 tous les 8 cents restant furent brûlés. Mr. Chas Sangster, du Département des Postes, m'écrivait quelque temps après: "I did not know I was burning a fortune; there was enough of them to make you rich and happy."

Comme il y a des négligents partout, il y eut des maîtres de poste qui ne firent pas leurs retours à temps. Lecteurs, je vous souhâte de faire la connaissance d'un de ces *négligents*. J'en ai connu un qui m'a vendu plusieurs belles choses en fait de 8 cents d'enregistrement.

## LECTEURS.

Nous entreprenons aujourd'hui une tâche considérable en publiant le *COLLECTIONNEUR*. Nous ne nous faisons pas illusion sur les difficultés que nous aurons à surmonter pour intéresser nos lecteurs. Nous comptons sur leur indulgence pour les premiers numéros, surtout le premier. La rédaction a été faite à la hâte, nous n'avons pas de correcteur d'épreuves etc.

Nos publications antérieures se sont bien vendues, nous osons espérer que le succès couronnera nos efforts encore cette fois.

Nous traiterons, tour à tour, des monnaies, des médailles, des jetons, des timbres de toutes sortes, des billets de banque, des cachets, des armes, des autographes, en un mot de tout ce qui pourra intéresser le collectionneur.